Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales** **19 avenue du Maine** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/MAPAT/2018-907** **14/12/2018**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 07/02/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 5

Objet : formation en 2019 des équipes pédagogiques suite à la rénovation du baccalauréat professionnel spécialité "Conduite de productions horticoles (CPH)".

Destinataires d'exécution
DRAAF EPLEFPA Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO) ENSFEA Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)

Résumé : note d'information sur l'organisation en 2019 d'une formation pour les équipes pédagogiques suite à la rénovation du baccalauréat professionnel spécialité "Conduite de productions horticoles (CPH)".

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

Cette note présente l'accompagnement mis en place pour les équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole en ce qui concerne la rénovation du baccalauréat professionnel spécialité «Conduite de productions horticoles (CPH)».

Cette action de formation comprend deux sessions de deux jours qui auront lieu en janvier et février 2019.

1.1. Objectifs

Cette formation se donne pour objectifs d'aider les équipes à s'approprier les changements induits par la rénovation du baccalauréat professionnel CPH dans les domaines de la formation et de l'évaluation : perspective agro-écologique, logique capacitaire et conséquences sur l'évaluation certificative.

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation les coordonnateurs de filière, enseignants, formateurs préparant les apprenants aux épreuves E5, E6 et E7 et directeurs d'exploitation agricole :

- deux personnes maximum par centre d'enseignement public ;
- deux personnes maximum par établissement privé (CNEAP, UNREP) ;
- deux représentants, pour l'ensemble des établissements affiliés à l'UNMFREO, issus des établissements ou des fédérations régionales par session.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements après la session.

1.3. Programme

Cette action de formation a fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER. Elle est co-animée par des formateurs de l'ENSFEA et des inspecteurs pédagogiques.

Le programme de ces journées de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
1ère 1/2 journée MATIN 09h30-12h00	Plénière	• Evolution du métier • Evolutions liées à la rénovation, présentation du référentiel de diplôme et grille horaire • Place des exploitations ; témoignage ; transition agro-écologique
2ème 1/2 journée APRÈS-MIDI 14h00-18h00	Atelier	Chaque participant choisira un atelier parmi les trois proposés : • Epreuve E5 et capacité C5, ressources naturelles communes et agro-écologie • Epreuve E6 / capacité C6 : organiser le travail du chantier horticole et capacité C7 : animer une équipe de travail (CCF1) • Pédagogie en lien avec la certification de l'épreuve E7 (Capacités C8, C9, C10), PFMP et projet école entreprise
3ème 1/2 journée MATIN 08h30-12h30	Atelier	Chaque participant choisira un atelier parmi les trois proposés : • Epreuve E5 et capacité C5, ressources naturelles communes et agro-écologie • Epreuve E6 / capacité C6 : organiser le travail du chantier horticole et capacité C7 : animer une équipe de travail (CCF1) • Pédagogie en lien avec la certification de l'épreuve E7 (Capacités C8, C9, C10), PFMP et projet école entreprise

4ème 1/2 journée APRÈS-MIDI 14h00-16h30	Plénière	• Présentation des points forts des ateliers • Bilan questions / réponses

Chaque participant suivra au choix deux ateliers sur les trois proposés.

Les documents relatifs au baccalauréat professionnel AP sont disponibles sur le site www.chlorofil.fr
Il est demandé aux participants des sessions d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont des sessions de formation, de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements éventuels et de se munir des documents imprimés lors des sessions.

2. DATES ET LIEU DE FORMATION

Les sessions se dérouleront :

- pour les établissements des régions : *Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Pays-de-la-Loire*

du mardi 29 janvier à 09h30 au mercredi 30 janvier 2019 à 16h30
à l'ENSFEA Toulouse
2 route de Castanet
31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX

Code action session 530768/1
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 6 janvier 2019

- pour les établissements des régions : *Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Corse, Hauts-de-France, Grand-Est, Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur*

du mercredi 06 février à 09h30 au jeudi 07 février 2019 à 16h30
au Lycée de Dardilly-Lyon
Lycée de l'environnement et du paysage
26 chemin de la Bruyère
69570 DARDILLY

Code action session 530768/2
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 6 janvier 2019

- les enseignants des *DOM-COM* peuvent venir à la session de leur choix.

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

3.1.1 Pour les agents disposant d'un code SAFO, **et dont le profil SAFO a été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2018**

L'agent doit :
- télécharger la fiche d'inscription (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/ ou **cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/gestion-et-suivi-safo/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action session SAFO.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF et contenant des informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENSFEA, structure organisatrice, aux conditions et tarifs en vigueur.

3.1.2. Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, **ou dont le profil SAFO n'a pas été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2018**

L'agent doit :
- télécharger la fiche de création d'un agent dans SAFO / mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/inscription-a-une-formation/ ou **cf. Annexe 2**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF transmet la fiche au DRFC de sa région qui procédera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au paragraphe 3.1.1.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP, UNREP)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**cf. Annexe 3**).

L'agent doit :
- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :
- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr avant la date limite d'inscription.

Attention **:** les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou

les fédérations régionales de l'UNREP **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives accompagné d'informations pratiques complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENSFEA.

3.3. Modalités d'inscription pour les représentants des unions fédératives des établissements privés (UNMFREO)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**cf. Annexe 4**).

Les fédérations régionales pour l'UNMFREO :
- inscrivent les personnels, chargés de représenter les établissements des MFR dans chaque inter-régions selon les indications données au paragraphe 1.2. ;
- et retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr avant la date limite d'inscription.

Attention **:** les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par les fédérations régionales de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives accompagné d'informations pratiques complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENSFEA.

Le chef de la mission d'appui au pilotage
et des affaires transversales

Gilbert THUILLIER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ANNEXE 1

Demande d'inscription à une action de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : ◯ A ◯ B ◯ C
Code agent SAFO ② : et /ou Code agent EPICEA ② :	
Direction ou EPL d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :

Agent d'EPL ◯	Autre agent ministère de l'agriculture ◯	Agent ministère de l'écologie ◯	Autre ◯

Code Action :	◯ **Action SAFO** ◯ **Action EPICEA**
Titre de l'action :	
Structure organisatrice de l'action :	

n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			☐
			☐
			☐
			☐

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

◯ T1 Adaptation immédiate au poste de travail
◯ T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers
◯ T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)
◯ FS Formation statutaire
◯ PEC Préparation aux concours
◯ VAE Validation des acquis d'expérience
◯ BC Bilan de compétence
◯ PP Période de professionnalisation

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation de votre Compte Personnel de Formation (CPF) auprès du service des Ressources Humaines : ◯ Oui ◯ Non (le CPF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF③

Fait à Le **Signature de l'agent**

Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	**Visa du RLF ③**	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission**
Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet Date :	Nom : Courriel : Téléphone : Signature Date :	Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet Date :

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du ministère.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③Responsable Local de Formation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ANNEXE 2

Fiche de : ◯ Création d'un agent dans l'outil SAFO
◯ Mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO
(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Identification de l'agent

Code SAFO [1] :		
Nom :		
Nom de jeune fille :		
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe ◯F ◯M
N° sécurité sociale :	**Catégorie :** ◯A ◯B ◯C	Corps :
Adresse Personnelle :		
Mail :		

Région d'affectation actuelle :
Région d'affectation antérieure :
Établissement d'affectation actuel :
Établissement d'exercice actuel : Adresse [2] : Mail institutionnel [2] :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :

◯ **Agent travaillant en EPLEFPA**		◯ **Agent hors EPLEFPA**	
Titulaire	◯	Enseignement agricole supérieur public	◯
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)	◯	MAA : administration centrale, établissements publics	◯
Contractuel sur budget d'établissement	◯	MAA : services déconcentrés	◯
Agent sous contrat de collectivité (TOSS…)	◯	Enseignement agricole privé	◯
Agent de droit privé (salariés d'exploitation…)	◯	Education nationale	◯
Stagiaire ENFA	◯	Autres (autre ministère, lycée maritime, collectivité…)	◯
Autre (contrats aidés…)	◯	[3]	

Renseignements complémentaires pour les agents d'EPLEFPA

Type de personnels			
Personnel de direction	◯	Personnel d'éducation et de surveillance	◯
Personnel administratif	◯		
Personnel d'enseignement	◯	Personnel TOSS	◯

Statut handicapé (MDPH) : ◯ Oui ◯ Non

Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme obtenu le plus élevé [4]		
Exemple	*5*	*Licence*

Discipline(s) enseignées [4]						*Exemple discipline(s) enseignée(s)*	*13*				
Niveau(x) d'enseignement [4]						*Exemple niveau(x) d'enseignement*	*1*	*4*	*5*		

[1] En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO
[2] L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)
[3] Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé www.safo.chlorofil.fr
[4] Voir nomenclature ci-après

Diplômes (1)	**Discipline enseignée (2)**	**Niveau d'enseignement (3)**
Niveau I 1 Ingénieur, Master 2 DEA, DESS 16 Doctorat 18 Autre diplôme niveau 1 **Niveau II** 4 Maîtrise 5 Licence 19 Autre diplôme niveau 2 **Niveau III** 7 BTS(A) 8 DUT, DEUG, DEUST 20 Autre diplôme niveau 3 **Niveau IV** 11 BAC 12 BTA 37 BP 21 Autre diplôme niveau 4 **Niveau V** 13 BEP(A) 39 BPA 14 CAP(A) 22 Autre diplôme niveau 5 **Autres** 46 Non connu	1 Agroalimentaire 2 Agroéquipements 3 Agronomie 4 Aménagement de l'espace 5 Biologie animale/zootechnie 6 Biochimie 7 Biotechnologies 8 Bureautique 9 Biologie végétale/phytotechnie 10 Comptabilité 11 Documentation 12 Écologie 13 Économie 14 Économie sociale 15 EPS 16 ESC 17 Français 18 Gestion 19 Histoire géographie 20 Informatique 21 Langues 22 Mathématiques et statistiques 23 Philosophie 24 Productions aquacoles 25 Productions forestières 26 Productions horticoles 27 Sciences biologiques 28 Sciences physiques 29 Techniques d'expression. et de communication 30 Techniques commerciales 31 Viticulture œnologie	1 BTSA 2 Prépa grandes écoles 3 CS niveau 3 4 Bac général 5 Bac technologique 6 BTA 7 Bac professionnel 8 CS niveau 4 10 BP 11 BEPA 12 CS niveau 5 14 4ème 3ème

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

ANNEXE 3

2018-2019

Etablissements privés
CNEAP, UNREP

Formation SIL Bac Pro CPH - Fiche d'inscription

NOM : Prénom : **Date de Naissance :** **(à renseigner obligatoirement)** Catégorie : Grade : **Mél Professionnel (obligatoire):**	**Établissement :** *Adresse (postale exacte) :* Fax : **Mél Établissement (obligatoire) :** Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ **Motivations de la demande :** Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : **ENSFEA Toulouse** Intitulé : **Bac Pro CPH** ☐ **ENSFEA Toulouse** Code de l'action (N°SAFO) **: 530768/1** **Date : du 29 janvier au 30 janvier 2019** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 janvier 2019** ☐ **LYON** Code de l'action (N°SAFO) **: 530768/2** **Date : du 06 février au 07 février 2019** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 janvier 2019**

Avis du Directeur de l'établissement	**Visas de l'établissement et de la fédération**
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	**Visa de la fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP** **Visa des fédérations régionales et de la fédération nationale pour les établissements relevant de l'UNREP** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Dates : Signatures et cachets :

ANNEXE 4
2018-2019

Représentants UNMFREO

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

Formation SIL Bac Pro CPH - Fiche d'inscription

NOM : Prénom : **Date de Naissance :** **(à renseigner obligatoirement)** Catégorie : Grade : **Mél Professionnel (obligatoire):**	**Établissement :** *Adresse (postale exacte) :* Fax : **Mél Établissement (obligatoire) :** Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ **Motivations de la demande :** Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : **ENSFEA Toulouse** Intitulé : **Bac Pro CPH** ☐ **ENSFEA Toulouse** Code de l'action (N°SAFO) **: 530768/1** **Date : du 29 janvier au 30 janvier 2019** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 janvier 2019** ☐ **LYON** Code de l'action (N°SAFO) **: 530768/2** **Date : du 06 février au 07 février 2019** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 janvier 2019**

Avis du Directeur de l'établissement	**Visas de l'établissement et de la fédération régionale UNMFREO**
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	
Date : Signature et cachet :	Dates : Signatures et cachets :

ANNEXE 5

Listes des délégations régionales à la formation continue du MAA

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	**Elsa TARAGO** elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr Chargé de formation : Francis SABIN Assistante : Laetitia COUVERT (Clermont) Assistant : Patrice Weiss (Lyon)	DRAAF Auvergne – Rhône-Alpes Tél : 04 73 42 27 76 Tél : 04 73 42 15 06 Tél : 04 78 63 13 39
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	**Sylvaine RODRIGUEZ** sylvaine.rodriguez@agriculture.gouv.fr Assistantes : Françoise PICOT (Besançon) Edith BLONDEL (Dijon)	DRAAF Bourgogne – Franche-Comté Site Besançon : Tél : 03 81 47 75 46 (36) Site Dijon : Tél : 03 80 39 30 82
BRETAGNE	**Eric ROCABOY** **Carmen GAN** formation.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr Assistantes : Laurence GUICHARD et Françoise RAFFRAY	DRAAF Rennes Tél : 02 99 28 22 04 Tél : 02 99 28 22 85 Tél : 02 99 28 22 80
CENTRE VAL DE LOIRE	**Jean-Michel FRANÇOIS** jean-michel.francois@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Mathilde GUERTIN Assistante : Muriel MICHAUD	DRAAF Orléans Tél : 02 38 77 40 24 Tél : 02 38 77 40 27 Tél : 02 38 77 41 96
CORSE	**Véronique BERTOCHE** veronique.bertoche@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	DRAAF Ajaccio Tél : 04 95 51 86 74
GUADELOUPE	**Nadia COLOT** nadia.colot@agriculture.gouv.fr Assistante : Marie-Ena BERNOS	DAAF de la Guadeloupe (Saint Claude) Tél : 05 90 99 09 81 (09 17)
GRAND-EST	**Isabelle CARBONNEAUX** isabelle.carbonneaux@agriculture.gouv.fr Assistante : Mélanie GAUGE Chargé de formation : Pierre-Irénée BRESSOLETTE Assistante : Brigitte LECORNEY Chargé de formation : Eric AIMON	DRAAF Grand Est Tél : 03 26 66 20 25 (20 21) Site Strasbourg Tél : 03 69 32 50 67 (56 66) Site Metz Tél : 03 55 74 11 08 (11 09)
GUYANE	**Déléguée régionale Formco** : **Suzie THOMPSON** suzie.thompson@agriculture.gouv.fr **Déléguée régionale GRAF** : **Josiane SARANT** josiane.sarant@educagri.fr	DAAF de Guyane (Cayenne) Tél : 05 94 29 70 77 LEGTA de Macouria Tél : 05 94 38 76 26
HAUTS-DE-FRANCE	**Sylvie-Anne REMY** sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr Assistante : Sonia LESAGE (Amiens) Assistante : Nadine DEUWEL (Lille)	DRAAF Hauts-de-France Tél : 03 22 33 55 49 Tél : 03 22 33 55 39 Tél : 03 62 28 40 76
ILE-DE-FRANCE	**Nathalie GARRIGUES** nathalie.garrigues@agriculture.gouv.fr	DRIAAF Ile de France (Cachan) Tél : 01 41 24 17 78 (17 01)

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
MARTINIQUE	**Julie ALCINDOR** julie.alcindor@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique (Fort de France) Tél : 05 96 71 20 97
MAYOTTE	**Nadine FONTAINE** nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr Assistante (par interim) : Josette MUSSARD	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél : 02 69 63 81 37
NORMANDIE	**Danièle LEVARD** daniele.levard@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE (Caen) Assistante : Isabelle GUEGAN (Rouen)	DRAAF Normandie Tél : 02 31 24 97 16 (99 08) Site Rouen Tél : 02 32 18 94 29
NOUVELLE AQUITAINE	**Mickael TRILLAUD** drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr Adjointe au délégué : Sandrine CHATENET Assistante : Betty PACHIN (Limoges) Assistantes : Catherine CHARLIER et Martine ELLIOT (Poitiers)	DRAAF Nouvelle Aquitaine Tél : 05 55 12 92 22 Tél : 05 55 12 92 25 Tél : 05 55 12 92 73 Tél : 05 49 03 11 25 et 11 23
OCCITANIE	**Mireille BASSOU** mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Adjointe : Isabelle BABEAU Assistantes : Hélène ECHEVARRIA et Elisabeth BREYSSE Assistante : Corinne ULLDEMOLINS (Montpellier)	DRAAF Occitanie Tél : 05 61 10 61 84 Tél : 05 61 10 61 18 Tél : 05 61 10 62 03 Tél : 05 61 10 62 66 Tél : 04 67 10 19 12
PAYS DE LA LOIRE	**M. Pierre HERVOUET** pierre.hervouet@agriculture.gouv.fr Assistant : François SOUCHARD Assistante : Françoise CASSARD (Enseignement)	DRAAF Nantes Tél : 02 72 74 70 14 (70 15)
PROVENCE–ALPES–CÔTE D'AZUR	**Mme Florence BRUNIER** florence.brunier@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Christine PASSALACQUA Assistante : Patricia PARAVISINI	DRAAF Marseille Site Avignon Tél : 04 90 81 11 27 Site Marseille Tél : 04 13 59 36 33
REUNION	**M. Lionel LEVET** Lionel.levet@agriculture.gouv.fr Assistante : Mariame ABDALLAH	DRAF de La Réunion (St Denis de La Réunion Tél : 02 62 30 89 43 (89 47)

Mise à jour le 12/02/2018

Retrouvez votre délégation à la formation continue et les coordonnées de l'ensemble des délégations sur le site FORMCO : http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/

